



PRÉFET DE LA RÉGION  
NORD - PAS-DE-CALAIS

Direction régionale  
de l'environnement  
de l'aménagement  
et du logement

Service ECLAT

Lille, le 11 JUIN 2014

**Compte rendu du Comité des Professionnels de la Construction du 14 mai 2014**

**Ordre du Jour**

**1ère partie**

- ▲ Introduction (Michel PASCAL-DREAL)
- ▲ États d'avancement du Plan de Rénovation Énergétique de l'Habitat (Romain BORDIER DREAL) et du Plan 100 000 logements" (Nathalie ROTURIER Conseil Régional)

**2ème partie**

Restitution des travaux des trois groupes de travail et premiers résultats de la réflexion collective.

**3ème partie**

- ▲ Action du Conseil Régional en matière de formation professionnelle (Djamila BOUADMA)
- ▲ Réponses aux questions des professionnels (Romain BORDIER)

Michel PASCAL (DREAL) introduit la réunion en remerciant les copilotes qui ont organisé une dizaine de réunions GT depuis le 7 octobre dernier. Il dresse un état des lieux de la rénovation énergétique :

- ▲ Le Plan de Rénovation Énergétique de l'Habitat (PREH) a bien pris et la dynamique se poursuit, c'est en effet une des quatre priorités du Ministère rappelée récemment par Ségolène ROYAL avec la volonté de créer 100 000 emplois verts en trois ans, en s'appuyant notamment sur la rénovation énergétique des bâtiments. Par ailleurs, la signature le 30 avril dernier de la Convention FEEBAT va permettre de financer à

hauteur de 50M€ sur trois ans la formation de 25 000 professionnels RGE par an.

- ▲ Renforcement du partenariat avec le Conseil Régional (lettre de la rénovation énergétique en cours de signature par le préfet).
- ▲ Mise en œuvre de la loi ALUR dont une partie concerne la rénovation énergétique en particulier des copropriétés.

#### **Etat d'avancement du plan de rénovation énergétique de l'habitat en région :**

Romain BORDIER donne un point d'avancement chiffré du PREH en région : au 1 mai 2014 on comptabilise 2500 rénovations thermiques. Forte accélération des rénovations thermiques ANAH.

Point sur l'activité du 0 810 140 240 en Nord pas de Calais : 400 appels par semaine sur 2013, 250 appels par semaine sur les 3 premiers mois de 2014 du fait de la fin de la campagne de communication et du fait des contacts directs auprès des PRIS qui semblent plus nombreux.

#### **Présentation du Conseil Régional : Le plan 100 000 logements, Nathalie ROTURIER.**

La Région NPDC est référencée comme une région pilote et a été primée pour cela au niveau national. Au niveau régional, 18 conventions sont signées ou en cours de signature pour déployer le plan dans les territoires.

Il faut noter la montée en charge de la qualification des professionnels par le volet formation, et par le volet développement économique /qualification des entreprises en éco-rénovation.

Sur le volet financier, quatre circuits de financements existent :

- Le circuit bancaire : 3 Chartes de partenariat ont été signées entre la Région et les réseaux bancaires pour distribuer une offre spécifique (prêt dédié au financement des projets de réhabilitation énergétique des particuliers),
- Les aides publiques d'Etat et des collectivités pour lutter contre la précarité énergétique.
- Des aides innovantes comme par exemple le 1er microcrédit axé sur la réhabilitation énergétique avec la CAMVS et la Caisse d'Epargne (Parcours Confiance) en lien avec le Fonds de Cohésion Sociale géré au plan national par la CDC,
- Le circuit tiers financement/tiers investissement qui vise à la massification des réhabilitations. Une assistance à maîtrise d'ouvrage est en cours de recrutement pour aider au montage opérationnel et mise en place courant 2015.

#### **Présentation du GT1, Financement de la rénovation, coûts de la rénovation et rénovation des copropriétés, Jean-François DIDIER (CER) et Gilles DUPONT (EGF BTP/RABOT DUTILLEUL).**

Jean-François DIDIER fait le bilan des réunions du GT1 qui ont permis d'identifier un certain nombre de freins :

- le surcoût du désamiantage ;
- la dispersion des points d'entrée pour les particuliers et les professionnels (notamment pour les syndics), manque de lisibilité ;
- des dispositifs de financement plutôt méconnus et dont la stabilité dans le temps n'est pas garanti ;

- le dispositif du tiers investisseur met du temps à se mettre en place (échéance mi 2015 trop éloignée) ;
- le n° azur est totalement ignoré des professionnels qui ont le sentiment d'être un peu à côté de la démarche.
- les bailleurs sociaux avancent à leur rythme, les fonds n'étant pas extensibles et sans financement complémentaire, il est difficile de faire plus,
- seul le dispositif ANAH fonctionne bien pour le particulier et ce dans les zones où les EPCI ont pris le sujet en main. Dans ces zones, la dynamique est assez forte,
- il n'y a pas assez de bureaux d'études pour la prise en charge du diagnostic énergétique,

Gilles DUPONT estime que l'on n'est pas au rendez-vous des enjeux de la rénovation énergétique, ni dans une démarche d'accélération. Il faut lever les freins. Il propose quelques pistes d'action :

- ▲ Créer une boîte à outil accompagnée d'une formation à destination des syndics ;
- ▲ Améliorer la visibilité des actions : les aides sont floues et souvent remises en cause, une stabilité et une lisibilité des aides financières est nécessaire ;
- ▲ Créer un point d'entrée pour les professionnels qui ignorent le numéro vert en le dissociant des particuliers ;
- ▲ ouvrir le droit à l'expérimentation dans le logement ;
- ▲ Faire respecter les échéances, la contrainte est un acte fort qui permet de les faire respecter. Il faudrait passer à la rénovation de 10000 logements sociaux par an pour tenir l'engagement de 2020 ;
- ▲ Accélérer la mise en place du dispositif tiers investisseur.

### **Échanges et questionnements sur cette présentation :**

Marielle DHAINAUT (ADEME) rappelle que sur le sujet des copropriétés, l'ADEME et le Conseil Régional ont déjà mené des actions en région pour les gestionnaires d'immeuble. Il faut toutefois que les acteurs se saisissent des outils mis en place. Or si des actions de formations ont été menées, elles ont rencontré un succès mitigé auprès des syndics. Les professionnels n'ont pas semblé motivés et ont peu participé.

Marielle DHAINAUT rappelle également que les organisations professionnelles (notamment le Cluster Ekwation et le CD2E) sont très actives sur cette question et qu'ils constituent une source d'information essentielle pour les professionnels aujourd'hui.

Jean François DIDIER (CER) indique que les syndics ne sont pas motivés par le sujet, il n'y a pas de relais.

Pour Patrick LEBLANC (FFB), si le nombre d'entreprises RGE est faible c'est parce que ce n'est pas obligatoire, donc les entreprises n'y vont pas. Il faut que les donneurs d'ordre exigent le RGE (les aides communautaires de Dunkerque conditionnées dans ce sens ont permis une explosion du nombre de formations). La complexité des aides est également un problème qu'il faut lever en mettant en place un guichet unique pour les professionnels.

Patrick DUBOURG (NORPAC) pense que le problème du RGE est que le marché n'est pas encore là. Pour faire en sorte que le marché décolle, il faut à la fois une incitation fiscale et des mesures coercitives.

Maxime BITTER (LA CHRONIQUE BTP) demande si l'obligation de travaux pour les copropriétés est un chantier en cours.

Michel PASCAL (DREAL) rappelle que le choix a été fait par les pouvoirs publics de passer par le volet incitatif. Le numéro vert a en effet été créé pour les particuliers, il faut proposer un autre point d'entrée pour les professionnels. Il note les très bons chiffres de l'ANAH (on dépasse les objectifs) qui prouvent que le dispositif fonctionne pour les particuliers.

Raymond FRACCOLA (ARHLM) indique que la démarche des GT est intéressante et rappelle l'objectif des 7000 réhabilitations de logements sociaux par an et pointe le problème des coûts importants des réhabilitations et des surcoûts dus à la problématique de l'amiante.

Philippe REMIGNON (VILOGIA) indique que l'évolution du coût de l'énergie n'est pas au rendez-vous, ceci explique le retard (on s'attendait à une énergie plus chère) en matière de rénovation. Il rappelle par ailleurs que les ménages qui occupent des logements sociaux ont des revenus modestes et que la part du budget alloué aux dépenses énergétiques est un sujet important pour lequel VILOGIA s'est mobilisé depuis longtemps.

#### **Présentation du GT2, Développement d'une offre groupée, techniques de rénovation et contrôles, Philippe REMIGNON (VILOGIA) et Frédéric LAROCHE (Cluster EKWATION).**

Frédéric LAROCHE (Cluster EKWATION) remercie l'ensemble des participants au GT2 et les félicite pour leur approche très innovante.

Philippe REMIGNON regrette l'absence de la fédération des promoteurs immobiliers dans cette assemblée.

Il remarque, fort de la présence de Vilogia dans d'autres régions que le Nord Pas de Calais est plus sensible à la rénovation énergétique.

Il souligne qu'il faut susciter le déclenchement des travaux chez le particulier. Paradoxalement c'est rarement un besoin de faire baisser la facture énergétique qui déclenche des travaux mais plutôt des réparations à caractère d'urgence ou un sentiment d'inconfort. Pour le faire venir vers la rénovation, il manque un liant, une marque comme le GREEN DEAL au Royaume Uni, dispositif astucieux mis en place pour encourager les travaux de rénovation énergétique en restaurant la confiance envers les professionnels et en proposant un dispositif de financement sous forme de prêt en même temps que les travaux (remboursement du prêt dans la facture d'énergie).

Frédéric LAROCHE ajoute que pour les professionnels, le GT2 a permis d'explorer plusieurs pistes afin de répondre à cette question : *Comment faire pour apporter un conseil global, une offre globale ?*

- Fanny FRIGOUT (CAUE) a évoqué lors de ce GT la Maison de l'Habitat Durable à Lille. Guichet unique intégré qui redonne confiance aux particuliers envers les professionnels, notamment par le biais de permanences, en accompagnant les particuliers qui effectuent des travaux de rénovation énergétique.
- Le mandat d'architecte (maîtrise d'œuvre élargie) qui pourrait être une manière d'offrir une offre globale. Le maître d'œuvre à qui est confié un mandat agit pour les

demandes d'autorisation diverses et contracte les marchés de travaux en nom et pour compte de la personne qui le mandate à cet effet.

- Réflexion d'EGF BTP au sujet de l'adaptation du CREM (marché de conception / réalisation / exploitation ou maintenance).
- Intérêts d'un groupement d'entreprises : accompagnement de groupements d'entreprises pour proposer une offre globale pour les TPE et PME du bâtiment.
- Pas-de-Calais Habitat a évoqué l'exemple du projet IFORE qui associe les bailleurs sociaux et les usagers (accompagnement des habitants sur les bonnes pratiques, conseil personnalisé).

#### **Présentation du GT3, Formation et qualification des professionnels, Amandine POIRRIER (CAPEB du Pas-de-Calais) et Jean-François DIDIER (CER).**

Amandine POIRRIER (représentant M. LALAU CAPEB 62) revient sur les constats du GT3 au sujet de la qualification RGE : cette formation est vécue comme un frein financier pour les petites entreprises mais aussi une contrainte de temps : les petites structures rencontrent des difficultés pour mobiliser leur personnel sur ce type de formation car elles doivent répondre à des délais dans l'exécution des travaux.

Elle rappelle que la signature du dispositif de financement de formation FEEBAT du 30 avril dernier au Ministère de l'Ecologie en présence de Ségolène ROYAL va permettre de débloquer les financements pour la formation. (EDF financera la formation à hauteur de 60% en 2014 et 2015 puis 45% en 2016).

Amandine POIRRIER présente ensuite les principaux critères de qualification. Ainsi, pour prétendre à un signe de qualité « RGE » valorisant leurs compétences en matière de rénovation énergétique, les entreprises devront répondre aux exigences suivantes :

- avoir souscrit à des assurances travaux et responsabilité civile ;
- assurer la fourniture et la pose des équipements et dispose de moyens humains et matériels nécessaires pour le faire ;
- disposer déjà de références dans les domaines concernés, (qualification probatoire possible) ;
- disposer d'au moins un référent technique de chantier qui a suivi des formations obligatoires dans le domaine de l'efficacité énergétique et/ou des énergies renouvelables ;
- avoir eu au moins un de ses chantiers contrôlé dans les 24 mois qui suivent l'attribution du signe de qualité.

Les signes de qualité sont délivrés pour une période de 4 ans. Contrôle annuel sur le respect des critères légaux, financiers et administratifs (assurances, bilan comptable...) ainsi que sur des moyens humains. Au moins deux références d'installations doivent être réalisées tous les 2 ans.

Le non-respect des critères de qualification couverts par la charte de novembre 2013 peut entraîner la suspension ou le retrait de la qualification détenue par l'entreprise.

Enfin, Amandine POIRRIER dresse un état des lieux du nombre d'entreprises labélisées RGE en Nord Pas-de-Calais : 4,5%, chiffre jugé trop faible. Il doit progresser de 500% pour répondre à la demande en région de chantiers éligibles à l'éco-prêt taux 0 ou au crédit d'impôt développement durable.

## Présentation du Plan 100000 logements, mobilisation de la Région, volet formation, Djamila BOUADMA (Région Nord pas de Calais).

Djamila BOUADMA précise que la Région est en avance dans ce domaine et rappelle la mise en place de 2 grands moyens d'action : (PRF (programme régional de formation) + PFPA (parcours de formation professionnelle accompagné) et le PACTE régional de continuité professionnelle). 1000 stagiaires (demandeurs d'emploi) sont formés par an.

La région se mobilise pour la formation des auditeurs énergétiques et environnementaux. Au 14 avril 2014, 69 personnes ont été formées à l'AEE avec le statut suivant :

- ▲ 61 salariés
- ▲ 4 demandeurs d'emploi créateur d'entreprise
- ▲ 4 indépendants

### Conclusion et suites.

Michel PASCAL conclut en félicitant les pilotes pour leur investissement sur l'ensemble des sujets abordés dans les GT. Ces GT ne seront probablement pas maintenus sous cette forme mais il propose de réfléchir avec les pilotes à la façon de mettre en œuvre les actions futures évoquées lors de la réunion. Il nous donne rendez-vous pour un prochain comité des professionnels dans quelques mois.

Pour le préfet et par délégation,  
le directeur régional de  
l'environnement, de  
l'aménagement et du logement



Michel Pascal

### Les différents supports des présentations sont disponibles à cette adresse :

<http://www.nord-pas-de-calais.developpement-durable.gouv.fr/?Comite-des-professionnels-du-14-mai-2014>

identifiant : visiteurcpc  
mot de passe : c5o9m6i2te

La lettre de la rénovation énergétique des logements anciens en Nord Pas-de-Calais est disponible sur ce lien :

<http://www.nord-pas-de-calais.developpement-durable.gouv.fr/?La-lettre-de-la-renovation-energetique-no1>

Présents :

Mme.	Émilie	BOET	ADEME
Mme.	Marielle	DHAINAUT	ADEME
M.	Pierre	MAZINGARBE	ADEME
M.	François	DELHAYE	ARHLM
M.	Raymond	FRACCOLA	ARHLM
M.	Eric	NAEPELS	CAISSE DES DEPOTS
Mme.	Amandine	POIRRIER	CAPEB 62
Mme.	Fanny	FRIGOUT	CAUE 59
Mme.	Isabelle	CARI	CD2E
Mme.	Charlotte	DESOMBRE	CERC NORD PAS-DE-CALAIS
M.	Jean-François	DIDIER	CERC NORD PAS-DE-CALAIS
Mme.	Marie	MOTELLIER	CERC NORD PAS-DE-CALAIS
M.	Julien	RINGAUT	CEREMA
M.	Frédéric	LAROCHE	CLUSTER EKWATION
M.	Julien	NICAUD	COMMUNAUTE URBAINE D'ARRAS
M.	David	BESENGEZ	CONSEIL REGIONAL Nord Pas-de-Calais
Mme.	Djamila	BOUADMA	CONSEIL REGIONAL Nord Pas-de-Calais
M.	Eric	KANIAZ	CONSEIL REGIONAL Nord Pas-de-Calais
M.	Thomas	PLATT	CONSEIL REGIONAL Nord Pas-de-Calais
M.	Adam	PROMINSKI	CONSEIL REGIONAL Nord Pas-de-Calais
Mme.	Nathalie	ROTURIER	CONSEIL REGIONAL Nord Pas-de-Calais
M.	Laurent	ROUSSEAUX	CONSEIL REGIONAL Nord Pas-de-Calais
M.	Patrick	MARCILLY	CREDIT AGRICOLE FEDERATION DES BANQUES REGIONALES Nord Pas-de-Calais
M.	Didier	AUXENT	CROA Nord Pas-de-Calais
M.	Gilles	DUPONT	EGF BTP-RABOT DUTILLEUL
M.	Nicolas	DELHOMME	EIFFAGE
M.	Jacques-Yves	INGLARD	EIFFAGE
M.	Patrick	LEBLANC	FFB 59/62
M.	Maxime	BITTER	LA CHRONIQUE BTP
Mme.	Hélène	REY	LILLE METROPOLE COMMUNAUTE URBAINE
M.	Jean-Pierre	BOYEZ	NORD PICARDIE BOIS
M.	Patrick	DUBOURG	NORPAC
M.	Jérôme	CAPELLE	PAS DE CALAIS HABITAT
Mme.	Sergine	VAUBOURGEIX	PAYS DU CAMBRESIS
M.	Guillaume	VERHAGUE	RABOT DUTILLEUL
M.	Jacques	AUGRAIN	SCOP BTP
M.	Jacques	GUSTIN	SPIE BATIGNOLLES
Mme.	Virginie	MICHEL	UNPI 59/62
M.	Bernard	BESSON	URPACT + ARIM DES HAUTS DE FRANCE
M.	Philippe	REMIGNON	VILOGIA

Etat :

M.	Michel	PASCAL	Directeur Régional de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement du Nord Pas-de-Calais
Mme.	Amale	BENHIMA	Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Nord
Mme.	Véronique	LIEVEN	Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Pas-de-Calais
M.	Romain	BORDIER	Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement du Nord Pas-de-Calais
M.	Dominique	BUISSON	Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement du Nord Pas-de-Calais
M.	Hubert	DELPORTE	Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement du Nord Pas-de-Calais
M.	Olivier	GAUCHET	Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement du Nord Pas-de-Calais
Mme.	Chantal	GRZES	Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement du Nord Pas-de-Calais
M.	Laurent	HERLIN	Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement du Nord Pas-de-Calais
M.	Jean-Marie	LIPINSKI	Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement du Nord Pas-de-Calais
M.	Alain	MAZOYER	Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement du Nord Pas-de-Calais
Mme.	Aline	WIERRE	Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement du Nord Pas-de-Calais
Mme.	Cécile	DELEMOTTE	Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi du Nord Pas-de-Calais
M.	Franck	DOLLE	Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi du Nord Pas-de-Calais
Mme.	Isabelle	DERVILLE	Directrice Adjointe Régional de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement du Nord Pas-de-Calais

Excusés :

M.	Bertrand	MORCHAIN	ARCHI'FORM 59/62
M.	Joël	VARLET	ARHLM
Mme.	Céline	MOREL	ARTISANAT NORD PAS-DE-CALAIS
M.	Nicolas	DUFOUR	CAPEB 59
M.	Pascal	LALAU	CAPEB 62
M.	Alain	LUCAS	CD2E
M.	Christian	TRAISNEL	CD2E
M.	Arnault	GRAVES	CEREMA
M.	Frédéric	BOEUF	CERQUAL
Mme.	Elodie	CAPPELLE	COMMUNAUTE URBAINE DE DUNKERQUE
Mme.	Sophie	LOUCHAERT	COMMUNAUTE URBAINE DE DUNKERQUE
M.	Pierre	COPPE	COPPE ARCHITECTE
M.	François	MACE	CREDIT AGRICOLE FEDERATION DES BANQUES REGIONALES Nord Pas-de-Calais
Mme.	Isabelle	MORENO	EIFFAGE
M.	Jean-François	GORRE	FFB 59/62
M.	Olivier	TOMMASINI	FFB 59/62
Mme.	Corinne	VANSUYT	FFB 59/62
M.	Jean-Baptiste	LARRONDO	LARRONDO ARCHITECTE
M.	Alain	LELEU	LELEU MENUISERIE
Mme.	Martine	LIEN-BOWANTZ	LIEN BOWANTZ ARCHITECTE
M.	Jean-Michel	SEDE	LOGER HABITAT
M.	François	GRAUX	MANING
Mme.	Camille	DEBEIRE	NORD FRANCE CONSTRUCTION
Mme.	Lise	THIERY	NORD FRANCE CONSTRUCTION
Mme.	Gaëlle	LERUSE	NORD PICARDIE BOIS
Mme.	Audrey	MARTIN	NORD PICARDIE BOIS
M.	Pierre	ROLLAND	NORPAC
M.	Bruno	MAGNANI	PAS DE CALAIS HABITAT
M.	Jean-Michel	STECOWIAT	PAS DE CALAIS HABITAT
M.	Thibault	DELEPOULLE	POUCHAIN
M.	Eric	JOST	QUALIBAT
M.	Gaston	VAROQUI	QUALIFELEC
M.	Laurent	GIBELLO	RAMERY
M.	Philippe	MARSY	RAMERY
M.	Laurent	BASQUIN	SERGIC
M.	Hervé	GASTAUD	SNAL
Mme.	Aurélie	MAILLARD	SOGINORPA
M.	Hervé	MINJON	SOGINORPA
M.	Philippe	BAMAS	SPIE BATIGNOLLES

Etat :

M.	Jérôme	BULTEZ	Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Nord
M.	Philippe	LALLART	Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Nord
M.	Pierre	WILLERVAL	Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Nord
M.	Lionel	CAZALS	Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Pas-de-Calais
M.	Matthieu	DEWAS	Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Pas-de-Calais
M.	Janis	GLAMPORTE	Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Pas-de-Calais
M.	Yves	DUCLERE	Direction Générale de l'Aménagement, du Logement et de la Nature
M.	Thomas	MATAGNE	Direction Générale de l'Aménagement, du Logement et de la Nature
M.	Romain	HANNEDOUCHÉ	Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement du Nord Pas-de-Calais
M.	Robert	MARKIEWICZ	Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement du Nord Pas-de-Calais
Mme.	Alexia	TREHEIN	Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement du Nord Pas-de-Calais
M.	Jean-Marie	CLAUSTRE	Direction Régionale des Affaires Culturelles du Nord Pas-de-Calais
M.	Philippe	LE FUR	Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi du Nord Pas-de-Calais